

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mars 2017 à 18 heures

DELIBERATION

Délégués en exercice : 57
 Délégués présents : 60
 Délégués ayant donné pouvoir : 06
 Délégués votants : 66
 Date de convocation du Conseil : 16/03/2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit mars à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil d'Agglomération à Perrignier sous la présidence de M. Jean NEURY.

Titulaire (1) Suppléant (2)	P	A*	B	Ponctif (3)
THONON-LES-BAINS				
Jean DENAIS	<input checked="" type="checkbox"/>			Jean DENAIS
Astrid BAUD-ROCHE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-Yves MORACCHINI	<input checked="" type="checkbox"/>			
Muriel DOMINGUEZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
Charles RIERA	<input checked="" type="checkbox"/>			
Michèle CHEVALLIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Gilles CAROLI	<input checked="" type="checkbox"/>			
Marie-Christine DESPREZ	<input checked="" type="checkbox"/>			Michèle CHEVALLIER
Christian PERRIOT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jocelyne RAYMOND	<input checked="" type="checkbox"/>			
Gilles JOLY	<input checked="" type="checkbox"/>			Marie-Laure ZANETTI-CHINI
Marie-Laure ZANETTI-CHINI	<input checked="" type="checkbox"/>			
Alain COONE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Sophie CHESEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
François PRADELLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Brigitte JACQUESSON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Christophe ARMINJON	<input checked="" type="checkbox"/>			
Marion LENNE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-Claude TERRIER	<input checked="" type="checkbox"/>			Christophe ARMINJON
Brigitte MOUJIN	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean DORCIER	<input checked="" type="checkbox"/>			Brigitte JACQUESSON
Guillaume DEKKIL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Françoise BIGRE-MERMIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-Luc BIDAL	<input checked="" type="checkbox"/>			Monique ROCH
Monique ROCH	<input checked="" type="checkbox"/>			
Christian TRIVIERO	<input checked="" type="checkbox"/>			
Bernard HUVENNE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-François BAUD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Claire CHUJNARD	<input checked="" type="checkbox"/>			
Georges LAPRAZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
Olivier BARRAS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Patrice BEREZIAT	<input checked="" type="checkbox"/>			
Marie-Thérèse TURENNE	<input checked="" type="checkbox"/>			
André BÉTEMPS	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-Paul GONTHIER	<input checked="" type="checkbox"/>			
François DEVILLE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Muriel DESPRES	<input checked="" type="checkbox"/>			
Gilles NEURAZ	<input checked="" type="checkbox"/>			
Bernard CODER	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean NEURY	<input checked="" type="checkbox"/>			
Suzanne BRYE	<input checked="" type="checkbox"/>			
Serge BEL	<input checked="" type="checkbox"/>			
Claude GERARD	<input checked="" type="checkbox"/>			

(*)Présent(e), Absent(e) ou Excusé(e)

Prénoms NOM	Titulaire (1) Suppléant (2)	P	A*	B	Ponctif (3)
THONON-LES-BAINS					
Pascal MORIAUD	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Bernard FICHARD	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-Louis BAUR	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Christian VULLIEZ	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-Pierre RAMBICUR	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Dominique JORDAN	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Claude MANILLIER	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Frédéric GIRARDOT	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
François ROULLARD	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Muriel ARTIQUE	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Joseph DEAGE	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-Yves MEYNET	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Dominique BONAZZI	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Laëttia VENNÉR	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Christophe SONGEON	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Michèle NEYROUD	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Daniel CHAUSSEE	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Martine SIEGER	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Gil THOMAS	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Claire DUTARTRE	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Pierre FILLON	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Chrystelle BEURRIER	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Michèle BURIGNARD	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Geneviève SECHAUD	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Jean-François KUNG	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Aline DURET	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Thérèse BAUD	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Joseph BOURGEOIS	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Patrick CONDEVAUX	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Marie-Christine CHARRIERE	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Lucien CHESSEL	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Pascal GENOUD	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
René GIRARD	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Henri BURIGNARD	S	<input checked="" type="checkbox"/>			
Marie-Pierre BERTHIER	T	<input checked="" type="checkbox"/>			
Laurent GRILLON	S	<input checked="" type="checkbox"/>			

(*)Présent(e), Absent(e) ou Excusé(e)

Invités

Lionel BOULENS, Services CA
 Anne-Sophie BAUD, Services CA

Secrétaire de séance

Jean-Paul GONTHIER a été élu secrétaire

Invités excusés

N° DEL2017.143
URBANISME – POS DE MASSONGY – Approbation de la procédure de modification n° 3

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire les étapes de la procédure de modification n°3 du POS de la Commune de Massongy, prescrite par arrêté du Président de la Communauté de Communes du Bas-Chablais le 18 juillet 2016, et fixée par le Code de l'Urbanisme.

Il précise que le projet a été transmis à l'Etat et aux Personnes Publiques Associées conformément au Code de l'Urbanisme. La Direction Départementale des Territoires de Haute-Savoie, la République et le Canton de Genève, la C.C.I de Haute-Savoie, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (hors délais) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais ont transmis leurs observations.

Il indique que l'enquête publique de la modification n°3 s'est déroulée du 21 décembre 2016 au 27 janvier 2017 inclus en Mairie de Massongy conformément à l'ordonnance du 17 octobre 2016 du Tribunal Administratif de Grenoble. A cet effet, Monsieur Claude LANSARD a été désigné Commissaire Enquêteur lequel, dans les conclusions motivées de son rapport, a émis un avis favorable au projet de modification assorti de recommandations.

Plusieurs personnes sont venues consulter le dossier de modification ce qui a donné lieu au recueil de 16 observations, sous la forme suivante : 8 courriers, 5 remarques consignées sur le registre d'enquête publique et 3 courriels.

En accord avec la commune de Massongy, et pour tenir compte de l'avis des PPA et de Monsieur le Commissaire Enquêteur, il a été décidé d'apporter les corrections suivantes :

Rapport de présentation :

- Préambule :
Mise à jour des compétences en lien avec création « Thonon Agglomération »,
Inscription avis reçus,
- Modifications de zonage :
Suppression des références aux modifications de la zone 1NA/1NAP, cette évolution n'étant pas maintenue suite à l'enquête publique
- Modifications du règlement :
Suppression des modifications apportées au règlement de la zone 1NAP, ces évolutions n'étant pas maintenues suite à l'enquête publique.

Zonage :

- Suppression de la modification de zones 1NA/1NAP, cette évolution n'étant pas maintenue suite à l'enquête publique.

Règlement :

- Zones 1NA, sous-secteur 1NAP :
Article 1 : réintégration de « leur destination est conservée »
Article 2 : suppression de l'ajout « sauf extensions techniques nécessaires au bon fonctionnement de la construction (ex : aménagement liés aux mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite) »

Il convient désormais d'approuver la modification n°3 du POS de la Commune de Massongy pour sa mise en application sur le territoire communal.

VU la loi n°2014-4-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové et notamment son article 136,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,
VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,
VU l'arrêté préfectoral du 14 novembre 2016 prononçant la fusion de la communauté de communes du Bas-Chablais avec la communauté de communes des Collines du Léman, avec extension à la commune de Thonon-les-Bains, permettant la création d'une communauté d'agglomération « Thonon-agglomération » à compter du 1^{er} janvier 2017,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5214-16 et suivants,
VU le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-8 à L. 153-10, L. 153-45 à L. 153-48,
VU l'avis de la C.C.I du 29 septembre 2016,

VU l'avis du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais du 27 octobre 2016,

VU l'avis de la République et du Canton de Genève du 29 novembre 2016,

VU l'avis de la DDT de Haute-Savoie du 14 décembre 2016,

VU l'avis, arrivé hors-délais légaux, du Conseil Départemental de Haute-Savoie du 31 janvier 2017,
VU l'enquête publique qui s'est déroulée du 21 décembre 2016 au 27 janvier 2017 inclus,

CONSIDERANT que les résultats de l'enquête publique justifient de légères corrections au projet de modification permettant de tenir compte de l'avis favorable assorti de recommandations formulé par M. le Commissaire Enquêteur,

CONSIDERANT que la modification du Plan d'Occupation des Sols de Massongy est prête à être approuvée, conformément aux articles susvisés du code de l'urbanisme,

ENTENDU l'exposé de M. le Président,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE telle qu'elle est annexée à la présente délibération, la modification n°3 du POS de la commune de Massongy,

DIT que :

- o Conformément aux articles R123-24 et R123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie de Massongy et au siège de Thonon Agglomération durant un mois et d'une mention dans la presse.
- o La présente délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa réception en Préfecture et de l'accomplissement de l'ensemble des mesures de publicité, à savoir l'affichage en Mairie, au siège de Thonon Agglomération et l'insertion dans la presse d'un avis d'information.
- o Le dossier de la modification n°3 du POS est tenu à la disposition du public à la Mairie de Massongy aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture de Haute-Savoie.
- o La présente délibération, accompagnée du dossier de modification du Plan d'Occupation des Sols, sera transmise à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie.

Ainsi fait, délibéré et signé, les jour, mois et an que dessus par les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président



Acte certifié exécutoire le 05 AVR. 2017
Télétransmis en Sous-Préfecture le 05 AVR. 2017
Notifié ou publié, le 05 AVR. 2017
Le Président

